

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 5 août 2013

INVITATION PRESSE :

SIGNATURE DU PREMIER EMPLOI FRANC A PERPIGNAN

INVITATION PRESSE

Perpignan fait partie des 10 villes retenues par le Gouvernement, à l'échelle nationale, pour la première année de mise en oeuvre des emplois francs. Les emplois francs consistent en une aide de l'Etat de 5.000 € pour l'embauche de jeunes résidents de zones urbaines sensibles (ZUS). Il s'agit donc à la fois d'un instrument de lutte contre le chômage des jeunes, et de lutte contre les discriminations dont ces jeunes sont trop souvent les victimes.

Quelques jours seulement après la parution de la circulaire d'application de cette nouvelle mesure, **les services de l'Etat sont heureux d'annoncer qu'un premier emploi franc vient d'être conclu à Perpignan.** Grâce aux emplois francs, un jeune talentueux, issu du quartier Saint-Jacques, vient d'obtenir un CDI dans une entreprise en pleine expansion : l'entreprise « C3 ».

Pierre REGNAULT de la MOTHE, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture, participera à une cérémonie de signature de ce premier emploi franc, aux côtés du chef d'entreprise, du jeune nouvellement embauché, et des responsables de Pôle Emploi :

le Mercredi 7 août 2013 à 10h30
à l'Agence Pôle Emploi « Desnoyés »
10, rue Léon-Paul Fargue à Perpignan.